Master Droit, économie, gestion mention Urbanisme et aménagement parcours Programmation et planification territoriales

Présentation

Publics / conditions d'accès

L'entrée dans le cycle M1 s'adresse principalement :

• aux titulaires d'un diplôme bac+3 (licence Cnam, licence universitaire ou diplôme de même niveau homologué ou reconnu équivalent) dans un domaine de formation compatible avec la spécialité du master ;

• aux personnes justifiant d'un niveau de formation bac+3 dans un domaine de formation compatible avec le mas- ter et bénéficiant des procédures de validation des études supérieures (VES) ;

• aux personnes ne possédant pas les diplômes énumérés ci-dessus mais ayant au moins trois années d'expérience professionnelle en lien avec le domaine de formation et bénéficiant des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Objectifs

Depuis 2012, ce master forme aux métiers de la ville, de l'aménagement et du développement territorial. Proposé en formation continue, il offre une approche transversale de l'urbanisme et de l'aménagement, alliant théorie et pratique.

Le master se déroule sur deux ans, un M1 et un M2.

Ce master vise à former des professionnels de haut niveau de l'aménagement des villes et des territoires, à même de porter un diagnostic sur l'espace urbain en mobilisant des échelles différentes de territoire. Ils sont capables de concevoir un projet d'aménagement urbain ou de développement territorial en lien avec un diagnostic en évaluant sa faisabilité. Ils doivent éclairer les institutions publiques sur les conséquences des décisions à prendre, coordonner divers intervenants locaux dans le cadre du projet, communiquer sur le projet, suivre et accompagner le projet.

Modalités de validation

Les enseignements sont soumis à une évaluation continue, à savoir 2 notes par unité d'enseignement, sans rattrapage. Pour obtenir la délivrance de ce diplôme, il est indispensable d'apporter la preuve du passage d'une certification en langue anglaise datant de moins de 2 ans.

Compétences

• Appréhender la collecte et l'analyse de données spatiales (économiques, sociales, foncières, financières, immobilières, etc.) ;

• Maîtriser la méthodologie du diagnostic sur l'espace urbain à différentes échelles de territoires, l'étude d'impacts et l'évaluation ;

• Maîtriser la conception d'un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet (avec évaluation de la faisabilité du projet et dimension) ;

• Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet ;

Mis à jour le 22-05-2026

Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030. le 30-05-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

Code : MR10501A

120 crédits

Master

Responsabilité nationale : EPN11 - Territoires / Maxime SCHIRRER

Niveau CEC d'entrée requis : Niveau 6 (ex Niveau II)

Niveau CEC de sortie : Niveau 7 (ex Niveau I)

Mention officielle : Arrêté du 30 mai 2025. Accréditation jusque fin 2029-2030.

Mode d'accès à la certification :

- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Aménagement du territoire, urbanisme (341)

Métiers (ROME) : Chef de projet de développement local (K1802) , Chargé / Chargée de projet en aménagement du territoire (K1802) , Chargé / Chargée de développement local (K1802)

Code répertoire : RNCP40019

Contact national :

EPN11 Master Territoires

2 rue Conté
75003 Paris

master.territoires@lecnam.net

• Communiquer sur le projet ;

• Organiser l’information et la concertation publique ;

• Maîtriser la production des documents d’urbanisme ;

• Conseiller les politiques publiques et la maîtrise d’ouvrage sur le plan opérationnel.

Enseignements

120 ECTS

M1 60 ECTS

Dynamiques Territoriales : Économie, Transition Écologique et Ville Productive	AVT214 6 ECTS
Politique d'aménagement : de la loi aux opérations d'aménagement	EDT124 6 ECTS
Sensibilisation à la démarche de programmation des aménagements, des espaces publics et des équipements	AVT209 4 ECTS
Gestion territoriale de l'environnement	AVT212 4 ECTS
Atelier conduite de projet et outils de communication	AVT215 6 ECTS
Gestion publique locale : finances, acteurs et institutions	AVT208 4 ECTS
Droit de l'urbanisme appliqué	AVT105 6 ECTS
QUANTUM GIS	AVT204 4 ECTS
Anglais professionnel	ANG330 6 ECTS
Grand Oral	UATR1B 10 ECTS
Littérature urbaine	UATR03 4 ECTS

M2 60 ECTS

Ville inclusive, participative et sociale	UEV218 6 ECTS
Ville numérique	NCU221 6 ECTS
Développement durable et territoires	UEV233 4 ECTS
Financement public du développement territorial	AVT207 4 ECTS
Atelier de projet	UEV237 6 ECTS
Approfondissement et réflexions urbaines	UEV235 4 ECTS
Approfondissement de la démarche de programmation urbaine	AVT203 4 ECTS

Développement territorial et pratiques des mobilités	EDT221 6 ECTS
Logistique urbaine durable, fret et mobilité des marchandises	LTR203 4 ECTS
Rapport d'activité ou de stage	UATR1C 6 ECTS
Projet tutoré	UATR09 10 ECTS

Blocs de compétences

Code, N° et intitulé du bloc	Liste de compétences
MR105B10 RNCP40019BC01 Les politiques publiques environnementales et numériques (Usages avancés et spécialisés des outils numériques)	- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
MR105B20 RNCP40019BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	
MR105B30 RNCP40019BC03 Outils pour l'action territoriale (Communication spécialisée pour le transfert de connaissances)	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère Manager, conduire, suivre un projet urbain et/ou des actions d'accompagnement de ce projet à l'aide d'outils pour l'action territoriale Communiquer sur un projet, concevoir et gérer les outils de communication Analyser et établir un diagnostic territorial Conseiller et accompagner les acteurs locaux et publics sur les conséquences des décisions à prendre Coordonner une équipe pluridisciplinaire Coordonner des actions de communication de projet
MR105B41 RNCP40019BC04 Programmation et planification territoriale (Appui à la transformation en contexte professionnel)	- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale